<u>Manuel de prise en main rapide de</u> <u>la réservation par Internet</u>

1) <u>Rappel des règles de fonctionnement</u>

- Vous disposez d'un créneau (d'une heure) de réservation sur l'ensemble des installations.
- Vous ne pouvez poser une réservation que lorsque le créneau précédemment réservé est passé ou si vous annulez votre réservation.
- La réservation est possible sur 7 jours par rapport à la date du jour.
- Vous devez indiquer avec quel autre membre du club vous souhaitez jouer au moment où vous réservez un créneau.
- Vous ne devez pas utiliser le compte d'un adhérent différent de la personne avec laquelle vous souhaitez jouer.

2) Connexion et identification au site

Depuis votre navigateur internet (Internet Explorer, Mozilla...), saisissez l'adresse suivante : www.tcsaintaubin.free.fr puis cliquez sur l'image :



Lors de votre connexion, vous devez obtenir un écran vous demandant de renseigner les champs « Identifiant » et « Mot de passe » (si ce n'est pas le cas veuillez cliquer sur « Se Connecter »)

Cette page vous permet de vous connecter afin d'accéder aux plannings des réservations du tennis club de Saint Aubin les Elbeuf.

«L'Identifiant » correspond à votre «NOM Prénom » (sans accents ni cédille), si c'est votre première connexion au site votre « mot de passe » est « 431 ».

Rappel : Si vous avez oublié votre mot de passe veuillez contacter le tennis club afin que l'hôtesse d'accueil puisse faire le nécessaire.

N'oubliez pas : Lors de votre toute première connexion, vous devez modifier votre mot de passe.

3) <u>Réservation d'un court de tennis</u>

Pour réserver un créneau libre, cliquez simplement sur le mot « **LIBRE** » correspondant à l'heure et le jour désiré.

Attention : Si vous avez déjà une réservation en cours, vous ne voyez pas le mot « **LIBRE** » sur les différents créneaux disponible.

Une fenêtre de confirmation de la réservation s'affiche :

Vous devez indiquer le ou la partenaire avec lequel ou laquelle vous souhaitez jouer en cliquant sur son nom dans la liste des membres du club affiché.

Validez ensuite votre demande en cliquant sur le bouton « valider ».

Attention : Si le nom de votre partenaire n'est pas dans la liste, il est probable que votre partenaire a déjà utilisé le créneau de réservation qui lui est attribué. Vous ne pouvez pas dans ce cas poser votre réservation.

Rappel : vous disposez d'un créneau d'une heure, il vous est donc impossible de poser une nouvelle réservation